



MUNICIPALITE DU VILLAGE DE OTTER-LAKE  
Réunion extraordinaire  
Procès verbal

---

**Vendredi 29 octobre, 2010**

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIS, et CLAUDIA DUBEAU, et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, JACQUES GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ et VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier par intérim Monsieur PIERRE VAILLANCOURT est aussi présent.

**187-10-2010**

Monsieur le Maire après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Il est noté que Nancy Dagenais se retire de la table du conseil à 19H03 et attend dans la salle d'attente.

---

**188-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR Conseiller Léon Lance  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté / Carried

---

**189-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**Que** le conseil accepte de connecter l'eau au 14 Rue Desjardins qui est une connexion non standard de Palmer Avenue avec un accord signé entre la municipalité d'Otter Lake et le propriétaire du 14 chemin Desjardins.

**Considérant** que cette connexion est la dernière connexion jusqu'à ce qu'une politique écrite de ce conseil,

**Considérant** que le coût de cette connexion est de 500 \$, qui sera le dernier inculqué à ce rythme jusqu'à ce qu'un nouveau règlement modifie ce règlement en vue de refléter le coût réel.

Adoptée 4 Pour

- 2 Contre - Claudia Dubeau, Voudrais attendre qu'une politique soit écrite.  
Graham Hawley, Voudrais attendre qu'une politique soit écrite.



MUNICIPALITE DU VILLAGE DE OTTER-LAKE  
Réunion extraordinaire  
Procès verbal

---

Nous notons le retour de la Conseillère Nancy Dagenais

**190-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Victor Bisson  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**Que** le conseil accepte la recommandation de la commission Municipale du Québec pour médiation avec la municipalité de Thorne concernant le chemin Milliken.

Adopté

**191-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Jacque Gauthier  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILLOR Jacque Gauthier  
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

**QUE** la réunion soit levée 20h21.

Adopté

---

GRAHAM HAWLEY, Maire

---

PIERRE VAILLANCOURT, Directeur Général/Secrétaire-  
Trésorier par Intérim